



Compte rendu du CTPM du 01 juin 2011

Organisation des comités techniques à BERCY La CGT Finances vote « contre » les projets d'arrêtés

Après de multiples groupes de travail où les organisations syndicales ont porté de nombreuses propositions de modifications des textes proposés, des avancées ont pu être prises en compte: comité technique «personnels et missions de la DGCCRF, évolution du nombre de sièges en comités DGCCRF, INSSE...

Cependant le secrétariat général a rejeté ou différé les revendications suivantes:

- **Cartographie à la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects :**

Seuls seront retenus les Comités Techniques Inter-régionaux, le Secrétariat général de Bercy **refusant la création de Comités régionaux** alors, que de l'aveu même de la direction générale concernée, ce niveau de dialogue social en territoire est indispensable.

Contrairement à la logique des accords de Bercy (représentativité des organisations syndicales en fonction du vote des salariés pour les CT) seront mis en place des groupes de travail régionaux qui ne pourront être légitimés par un vote direct. Il n'y aura donc aucune possibilité de négocier officiellement au niveau de ces directions régionales pourtant dites « opérationnelles ».

Pour la CGT ce déni de démocratie sociale a un double objectif:

- Entamer une réforme à court terme des structures déconcentrées et mettre fin aux direction régionales de la DGDDI;
- Désigner et donc choisir les interlocuteurs dans ces groupes de travail et s'opposer ainsi à la représentativité des organisations syndicales issue des urnes.

Après une suspension de séance les Fédérations des Finances, CGT, Solidaires CFDT ont proposé un vote du CTPM pour :

- La création des CT Inter-régionaux;
- La création des CT régionaux.

CGT-Solidaires-CFDT: Pour

FO: NPPV
Administration: CONTRE

- **Cartographie à l'INSEE:**

Conseil d'administration du GENES (Groupe des Écoles Nationales d'Économie et Statistique)

Refus, à priori, d'organiser **un vote au Conseil d'administration sur scrutin de liste** qui aurait pu permettre la présence des organisations syndicales « ad'hoc » au bénéfice de candidatures « individuelles ». Une nouvelle concertation sur le sujet devrait être proposée.

- **Cartographie Administration centrale:**

Non stabilisée pour le SGAE (Secrétariat général des affaires européennes).

Manque de lisibilité sur le périmètre du Comité Technique unique d'administration centrale, un tableau récapitulatif devrait être communiqué au prochain Groupe de travail...

- **Collège électoral:**

Toutes les fédérations ont dénoncé les dispositions du décret qui précisent que : « **Les élèves et les stagiaires en cours de scolarité ne sont pas électeurs** ».

Pour les organisations syndicales, Il s'agit là d'une véritable discrimination entre agents de la fonction publique d'État. Nous avons interpellé en séance le représentant de la DGAFP (direction générale de l'administration et de la fonction publique) et réitéré notre demande de modification de cet article, représentant qui n'a pas souhaité répondre.

Parce que la CGT a signé les « accords de Bercy », elle entend bien faire respecter le droit des salariés à choisir quelles seront les organisations représentatives issues du processus électoral d'octobre 2011. C'est dans cet esprit que la Fédération des Finances CGT sera extrêmement vigilante et rendra compte aux syndiqués, mais aussi aux personnels de toutes concertations et/ou négociations quelque soit le niveau d'intervention en territoire. Nous vous invitons donc à faire le choix de la transparence et de la démocratie sociale en votant CGT.

Autres sujets à l'ordre du jour :

- **Projet de décret Comités Techniques relevant de différents Ministères** (dont les ministères financiers): demande de report, pour expertise des organisations syndicales concernées et arbitrages ministériels, demande acceptée.
- **Projet de décret sur l'organisation des enquêtes à la DGCCRF.**
CGT CFDT: ABSTENTION
Solidaires FO: CONTRE
Administration: POUR

La CGT a considéré que la sécurisation juridique des enquêtes par la reconnaissance de

la présence de tiers (stagiaires, corps des vétérinaires) était un point positif (mise en cohérence d'une disposition réglementaire).

- **Projet reconcentration des compétences en matière de certificats d'économie.**

D'énergie

CGT Solidaires FO CFDT: CONTRE

Administration: POUR

Reconcentration des compétences (resserrement de réseau) pour cause de RGPP, vote « contre » unanime des organisations syndicales.

- **Projet relatif aux règles de compétence et de délégation de signature (contentieux-gracieux) DGFIP.**

CGT CFDT: ABSTENTION

Solidaires: CONTRE

FO: POUR

Administration: POUR

La CGT a pris acte de l'harmonisation des seuils entre les deux filières (fiscale/gestion publique) et les nouvelles responsabilités données aux comptables étant les mieux placés en terme de proximité. Cependant de fortes inquiétudes et réserves subsistent sur les doctrines d'emplois A/B/C, sur les conséquences en terme de structuration de services et sur le fait que cette délégation de signature ne sera pas « intuitu personae » mais liée à la fonction (responsabilité juridique).

- **Questions diverses.**

8ème échelon catégorie C, devrait être mis en place au 01 janvier 2012

Enquêteurs INSEE, un point sera fait en juillet (Secrétariat Général/Fédérations/Syndicats)

Frais de déplacement, dossier porté en inter ministériel

La Division aéro terrestre de Dugny (DGDDI) ne sera plus sécurisée a/c du 15 juillet se retrouvant seule sur cette zone jusqu'alors occupée par la Marine Nationale. Les organisations syndicales ont demandé des mesures d'urgence. La direction générale devrait les mettre en place très rapidement.

Établissement INSEE à Metz. Des locaux ont été achetés (ancienne DR SNCF), ils devront être réhabilités. Une prochaine réunion précisera les conditions de « relogement » des salariés au 01/09/2011 (bail en cours).

Application CHORUS. Une réunion spécifique devrait se tenir avant le 13 juillet 2011.